



Recensement

Le recensement c'est fini !

Merci à tous pour votre participation au recensement qui a pris fin le 15 février dernier. Un peu de patience pour les résultats de l'INSEE qui ne seront pas publiés avant la fin de l'année. En attendant, la mairie a rouvert ses portes les après-midi et repris ses horaires habituelles.

Loisirs

Faites du Nordique

Le Domaine Nordique du Dévoluy vous propose jusqu'à ce que neige ne soit plus, de découvrir le ski de fond à travers des jeux ludiques comme le hockey, slalom... Rendez-vous à 10h (durée d'animation de 2h) tous les lundis et jeudis à Superdévoluy et les mardis et vendredis au Col du Festre. Plus d'informations à l'Office de Tourisme du Dévoluy : 04.92.58.91.91



IMPORTANT

Mairies annexes

La mairie annexe d'Agnières en Dévoluy et son agence postale seront fermées le jeudi 20 et vendredi 21 février.

La mairie annexe de St-Disdier et son agence postale seront fermées le vendredi 21 février. La mairie annexe de La Cluse sera fermée le samedi 22 février.

Vie locale

Lieux de votes.

A l'approche des élections une question plane... mais où doit-on se rendre pour voter ? Chaque électeur devra se rendre au bureau de vote où il est inscrit. Si vous êtes inscrits à Saint-Etienne en Dévoluy, il faudra vous rendre à la mairie principale (Le Pré) pour voter. Les bureaux de vote de La Cluse, Agnières en Dévoluy, Saint-Disdier et Saint-Etienne en Dévoluy vous accueilleront de 8h à 18h sans interruption. Pensez à vous munir de votre carte d'électeur ainsi que de votre carte d'identité et le tour est joué !

Bibliothèque

Et si on lisait autrement ??

Suite à un partenariat avec la Bibliothèque Départementale des Hautes-Alpes, la bibliothèque du Dévoluy a été sélectionnée pour participer à un projet de lecture numérique.

Rendez-vous est donc pris le samedi 1^{er} mars avec une intervenante qui viendra présenter des tablettes et des liseuses de 9h à 12h à la bibliothèque.

Pas besoin d'être un as de l'informatique, l'atelier est ouvert à tous ! Le matériel étant prêté pour une durée de quinze jours, il restera consultable sur place.



Ski de Fond

Skiez la nuit, c'est permis !!!

Le Domaine Nordique du Dévoluy ouvre ses pistes de ski de fond les mardis 18/02, 25/02, 4/03, et 11/03 de 18h30 à 20h30 pour ses nocturnes.

Alors si vous aimez le ski de fond et l'originalité, les nocturnes sont pour vous ! Vous avez la possibilité de louer le matériel sur place (5€ par personne).

Le plus : petit clin d'œil aux JO !!! Vous pouvez faire du biathlon. Pas de médailles à l'arrivée certes, mais une boisson chaude pour se remettre de ses exploits sportifs !



Centre Sportif

Plus on est de fous, plus on rit !!

Le centre sportif du Dévoluy donne raison à cette expression et vous propose une tranche horaire réservée à la pratique d'un sport collectif. Cela se passe tous les mardis à 19h30. Avis donc aux amateurs de foot, volley, hand, basket...

Pas de niveau exigé, seul le plaisir de jouer en équipe est requis !! Ambiance garantie !! C'est ouvert à tous, que vous soyez abonné ou non. Aucune inscription n'est nécessaire, il faut juste vous rendre au Centre Sportif avant 19h30.



Mairie du Dévoluy
contact@mairiedevoluy.fr
<http://www.mairiedevoluy.fr>